

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

Date de convocation :

14 février 2023

Nombre de  
Conseillers : 11

Présents : 10  
Pouvoir : 0  
Votants : 10

N° 1509/2023

**Objet :**

DEVIS SUR TRAVAUX

***Remplacement et pose  
des candélabres dans le  
cadre du projet de la  
revalorisation de la  
RN44.***

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Affiché le

ID : 051-215101395-20230221-1509-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un février à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

**Étaient présents Mesdames, Messieurs :**

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

**Était absente et excusée Madame :** SOURDET Joëlle.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire fait suite aux précédentes réunions et informe les membres du Conseil Municipal qu'il a obtenu plusieurs devis concernant le remplacement et la pose des nouveaux candélabres faisant partie du projet de réfection et d'aménagement de la traversée de la RD280.

Après échanges et comparaison des devis établis par :

- SOMELEC, proposant un devis global, pour un montant de 105 918.00€ HT
- SARL PIERRE ELECTRICITE, proposant un devis uniquement pour la pose, pour un montant de 19 105€ HT,
- GHM ECLATEC, proposant un devis uniquement pour la fourniture des candélabres, pour un montant de 72 610€ HT,

***Les Conseillers Municipaux décident à l'unanimité*** de retenir les offres de la SARL PIERRE ELECTRICITE et de GHM ECLATEC pour un montant HT s'élevant à 91 715€, s'agissant d'un regroupement de travaux inférieur à l'offre de SOMELEC.

Les crédits concernant ces travaux seront prévus au budget dans le cadre du projet de la revalorisation de l'ancienne RN44 (traversée de la RD280 actuelle).

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 24 février 2023.

Envoyé en préfecture le 27/02/2023  
Reçu en préfecture le 27/02/2023  
Affiché le  
ID : 051-215101395-20230221-1509-DE

*Le Maire,*

**J. ROUSSINET**

